

Coopération entre la FAO et la CITES

Renforcement des capacités de mise en œuvre des objectifs communs de gestion des pêcheries de requins et de raies manta



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture

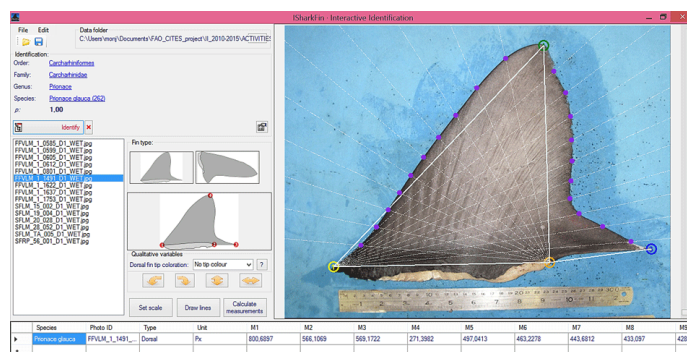
L'objectif principal de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) est la réalisation de la sécurité alimentaire pour tous, avec ses implications pour la conservation des ressources et des moyens de subsistance: veiller à ce que les êtres humains aient un accès régulier à une nourriture de bonne qualité qui leur permette de mener une vie saine et active. Le Département des pêches et de l'aquaculture de la FAO a pour mission de renforcer la gouvernance mondiale, les capacités de gestion et les capacités techniques des Membres et conduire les efforts visant à créer un consensus pour améliorer la conservation et l'utilisation des ressources aquatiques. Le travail de la FAO recouvre l'ensemble du « paysage » de l'activité de pêche, dans un objectif de gestion durable des pêcheries : de la gouvernance aux enjeux socioculturels, en passant par les marchés et l'évaluation de la pêche et des stocks.

Le Comité des pêches (COFI) de la FAO a demandé que les capacités scientifiques, législatives et administratives soient renforcées pour permettre aux États d'appliquer les dispositions CITES relatives aux espèces de requins et de raies manta inscrites aux Annexes à la 16e session de la Conférence des Parties à la CITES (CoP16, Bangkok, mars 2013).

Les activités conjointes FAO-CITES :

- Intégrer des 'volets CITES' dans l'examen de la législation des pêches de la FAO
- Aider les pays à élaborer/mettre en œuvre leur plan d'action national pour la conservation et la gestion des requins (PAN-Requins)
- Évaluer les mesures de gestion de la pêche aux requins et l'évolution des PAN-Requins dans les Caraïbes
- Contribuer à la traçabilité des requins dans le débat international sur la traçabilité des produits de la pêche
- Mieux faire connaître les dispositions de la CITES dans le cadre des discussions relatives à un système de certification des captures pour les produits de la pêche et à l'Accord sur les mesures du ressort de l'État du port de la FAO
- Promouvoir l'élaboration d'un logiciel iSharkFin (en collaboration avec l'Université de Vigo, Espagne) pour identifier des produits de requin
- Créer une banque de données sur les mesures pour la conservation et la gestion des requins
- Élaborer des affiches sur l'état de conservation des requins au niveau national pour certains pays, montrant les tendances de la pêche, les produits, les espèces commercialisées, les mesures de gestion, les problèmes d'application et les besoins en matière de capacités

- iSharkFin: <http://www.fao.org/ipoa-sharks/tools/software/isharkfin/fr/>
- Banque de données sur les mesures : www.fao.org/ipoa-sharks/database-of-measures/en/



Résultats et enseignements tirés

- ✓ Une coopération étroite dans un large éventail de domaines au sein du Département des pêches et de l'aquaculture et du Service droit et développement de la FAO
- ✓ L'identification de nombreux domaines de synergie où des 'volets CITES' peuvent être intégrés aux programmes/projets de la FAO existants
- ✓ Un élargissement du public et de l'influence, tant pour la CITES et que pour la FAO
- ✓ La planification préalable des activités, la communication régulière sur les questions techniques, et la programmation évolutive des activités pour mieux répondre aux besoins des pays ont été essentielles pour atteindre les meilleurs résultats possibles

À l'avenir ...

L'étroite collaboration entre la FAO et la CITES a montré qu'il existe de nombreux domaines techniques dans lesquels il est possible d'aider les États membres et les Parties à la CITES à accomplir la mission de la FAO sur la gestion et l'exploitation durables des ressources halieutiques et aquacoles, tout en appliquant les dispositions de la CITES. Au niveau organisationnel, les deux organismes se sont révélés efficaces en apportant une valeur ajoutée aux résultats.

La collaboration entre la FAO et la CITES peut encore être renforcée, notamment en améliorant les capacités techniques et de gestion pour la mise en œuvre des PAN-Requins, et en encourageant l'établissement d'un consensus entre la CITES et les acteurs du monde de la pêche, aux niveaux régional et national.

Pour en savoir plus sur la FAO et ses activités, consultez:

- FAO : <http://www.fao.org/about/fr/>
- FAO COFI : <http://www.fao.org/about/meetings/cofi/fr/>



© FAO/Monica Barone



© FAO/Monica Barone